



Les jeudi 15 et 22 octobre 2026,
de 14h à 17h30

BIEN GÉRER UNE ALERTE SANITAIRE SUR SA FERME EN CIRCUITS COURTS

Inscription et renseignements auprès de
Laurence ROUHER
laurence.rouher@afipar.org
06 38 74 21 13



BIEN GÉRER UNE ALERTE SANITAIRE SUR SA FERME EN CIRCUITS COURTS

OBJECTIFS

En tant que producteur.trice fermier.e., vous avez été, serez confronté.e possiblement à une alerte sanitaire, aux conséquences potentiellement très importantes pour votre activité. Les enjeux de l'alerte, la pression ressentie des autorités de contrôle sont des risques pour votre santé (mentale, psychique) et celle de votre équipe. Pour prévenir ses risques et vous permettre de surmonter la crise, cette formation de 7h vous propose de vous préparer entre pairs.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Se préparer à gérer l'alerte sanitaire : rappel des principaux risques d'alerte sanitaire, Maîtriser le cadre réglementaire et le déroulement d'une alerte sanitaire, pour **être acteur et crédible** vis à vis des autorités de contrôle.
- **Construire ses appuis avant la crise** sanitaire pour s'en servir pendant, repérer en amont de l'alerte sanitaire les soutiens à mobiliser (pairs, experts ...).
- Apprendre à gérer ses émotions et celles de ses associé.e.s, salarié.e.s
- **Communiquer de façon professionnelle** dans les relations avec les intervenants pendant la crise sanitaire
- **Informers les parties prenantes au sein de l'exploitation et en dehors** en amont et pendant la crise sanitaire favoriser un dialogue ouvert, favorable à l'échange
- Savoir **communiquer** pendant et après la crise **auprès de ses clients** pour conserver leur confiance

Méthodes : apports théoriques, exercices d'application individuels et collectifs, théâtre forum, constitution d'un plan de gestion de crise (contacts à mobiliser, scripts d'échanges, plan de communication)

CETTE FORMATION EST ANIMÉE PAR

Laurence Rouher, formatrice AFIPAR, chargée de mission Production Fermière et Circuits courts Intervenant, 15 octobre 2026, Françoise Morizot Braud, CERD, ingénieure agro-alimentaire

PRE-REQUIS

Producteur.trice Fermier.e. Etre concerné.e, dans son activité ou son projet par le respect de la réglementation sanitaire en production de volailles, ou en atelier de transformation : lait, viande, ...

Date et durée : 15 et 22 octobre, 7h

Lieu : Deux Sèvres, Melle ou Parthenay

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Auprès de la responsable de la formation Laurence ROUHER, laurence.rouher@afipar.org, 06 38 74 21 13

TARIFS

287 € par stagiaire, pris en charge par VIVEA pour ses ressortissants à jour de leurs cotisations. Autre situation, nous consulter

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap, contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation de la formation à votre situation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A consulter sur <https://www.afipar.org/cgq>



Formation organisée avec le soutien financier de

